



DEPARTEMENT DES LANDES
 COMMUNE DE TARTAS
 ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
 (- 1 démission : Laurine COUFFIGNAL) : 22
 Nombre de présents : 13
 Nombre de votants : 15
 Date de convocation : 22/03/2018

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
 DES
 DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
 du 28 mars 2018**

--- o0o ---

L'an deux mille dix-huit, le vingt-huit mars, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES, LAMOTHE, Mme DEGOS (a procuration pour Mme GARRIDO), M. DUBOS (a procuration pour Mme BRUGAT), Mme COURROS, M. MARSAN (a procuration pour M. BRUEY), M. LAFOURCADE, Mme DARGELASSE, M. GAILLARDET (a procuration pour M. DUBUN), GOSSELIN, Mme THIEBLIN (a procuration pour M. DUPLA), M. DUCASSE, Mme CELIMON.

Etaient excusés : Mme BRUGAT (a donné procuration à M. DUBOS), MM. DUBUN (a donné procuration à M. GAILLARDET), BRUEY (a donné procuration à M. MARSAN), Mme GARRIDO (a donné procuration à Mme DEGOS), MM. DUPLA (a donné procuration à Mme THIEBLIN), TAUZIA, Mme DAUGREILH.

Etaient absentes non excusé : Mmes DUBOIS-MAURY, CHAPUIS.

Un scrutin a eu lieu, Mme CELIMON Catherine a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Séance B
 Délibération n°3**

DELIBERATION

Rapporteur : M. DUBOS

Objet : Budget principal de la commune – Vote tableau des subventions pour 2018

Il est proposé au vote de l'assemblée, le tableau des subventions.

Ces propositions ont reçu un avis favorable de la commission des associations en date du 22 mars 2018.

Les crédits sont prévus au budget de l'exercice 2018.

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

15 votes pour, étant précisé que MM. GAILLARDET et GOSSELIN ne prennent pas part au vote.

DONNE un avis favorable au tableau des subventions.

Les crédits sont prévus au budget de l'exercice 2018.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.


 Le Maire,
 Jean-François BROQUÈRES

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département.
 La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet des Landes.



	ASSOCIATIONS	2018	
SPORTS	FJEP	16 000,00 €	
	Los Esquirous	800,00 €	
	Pelote Basque Tarusate	300,00 €	
	Pétanque Tarusate	400,00 €	
	PST Omnisports	27 500,00 €	
LOISIRS	AAPPMA l'Arribouille	500,00 €	
	ACCA de TARTAS	1 600,00 €	
	ADPC 40 Secouristes	1 000,00 €	
	Amicale Tarusate des Retraités	460,00 €	
	Amitiés et Loisirs	150,00 €	
	Chorale Do Ré Midouze	500,00 €	
	Club Taurin Tartas-Bégaar	400,00 €	
	Conjoints Survivants	250,00 €	
	FNACA	200,00 €	
	Harmonie Tarusate	8 000,00 €	
	Pena Creo Que Si	400,00 €	
	SNEMM (Médailleurs Militaires)	100,00 €	
	Tartas Accueil	3 000,00 €	
	Auto Retro Follies	200,00 €	
	AJT	500,00 €	
	SOCIAL	ADAPEI	400,00 €
		ADDAH 40 (anciennement FNATH)	100,00 €
AFSEP		100,00 €	
ANVP Section des Landes		150,00 €	
Alcool Assistance		200,00 €	
Chômeurs Landes Emploi Solidarité		200,00 €	
Donneurs de sang bénévoles		100,00 €	
Paralysés de France		400,00 €	
L'Arbre à Pain		2 500,00 €	
Les Amis d'Ambre		1 000,00 €	
Secours Catholique		400,00 €	
Vaincre la Mucoviscidose		200,00 €	
EDUCATION		APEL Saint-Joseph	500,00 €
	FCPE Ecole Élémentaire J.Ferry	500,00 €	
	FCPE Ecole Maternelle J.Ferry	500,00 €	
	Foyer Sociaux éducatif Collège J.Rostand	500,00 €	
	OCCE coopérative scolaire Ecole Primaire	24 € Par enfant	
	OCCE coopérative scolaire Ecole Maternelle	24 € Par enfant	
	sub transport piscine primaire	Dans la limite de 1500 €	
	sub transport piscine maternelle	Dans la limite de 1500 €	
	FALEP (Participation centre de vacances)	suivant quotient familial	
	FRANCAS (Participation centre de vacances)	suivant quotient familial	
	PUPILLES ENSEIGNEMENT PUBLIC	suivant quotient familial	
	Prévention Routière	250,00 €	
Divers	TARTAS +	2 000,00 €	
	CCAS	18 000,00 €	
	REGIE DES FETES ET ANIMATIONS	93 000,00 €	
Nouvelles demandes	Union nationale des combattants des Landes	100,00 €	
	Ecole Élémentaire J.Ferry "Projet Pédagogique"	700,00 €	
	4L Trophy Maxime Goeytes	400,00 €	
	Festival des ABBAYES	2 500,00 €	